



UN PAS DE GÉANT POUR L'ÉDUCATION AU QUÉBEC

Les services de garde publics éducatifs à l'enfance :

- Améliorent les chances de réussite des enfants et préviennent le décrochage scolaire
- Entraînent un effet positif sur l'évolution des tout-petits
- Permettent de dépister rapidement les difficultés d'adaptation et d'apprentissage des enfants
- Assurent une meilleure égalité des chances à l'ensemble des jeunes Québécoises et Québécois, peu importe leur sexe, leur origine ethnique ou leur classe sociale



Centrale des syndicats
du Québec

CSQ

lacsq.org

20 ANS DE LA POLITIQUE FAMILIALE



UN HÉRITAGE SOCIAL À PRÉSERVER!

« Ensemble, nous devons continuer à préserver ce que le Québec a imaginé de mieux pour seconder les familles et offrir à leurs enfants des milieux de vie et d'éducation ouverts sur l'avenir. »

Pauline Marois,
23 janvier 1997

UNE ÉTAPE HISTORIQUE

CONTEXTE

- Augmentation du nombre de familles monoparentales et recomposées
- Présence plus importante des femmes sur le marché du travail
- Hausse inquiétante de la précarité des emplois

UNE POLITIQUE AVANT-GARDISTE

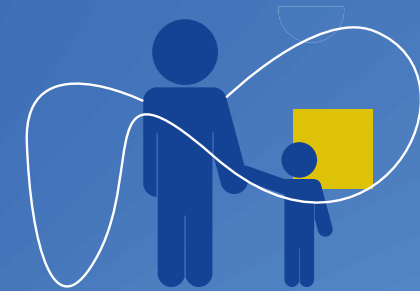
- 23 janvier 1997 : à l'initiative du gouvernement du Parti Québécois, la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, dévoile la politique familiale du Québec

3 ORIENTATIONS FONDAMENTALES

- Instauration d'une allocation unifiée pour enfants
- Développement de services éducatifs et de services de garde à la petite enfance à des coûts raisonnables
- Instauration d'un régime d'assurance parentale pour remplacer adéquatement le revenu pendant les congés de maternité et les congés parentaux

3 OBJECTIFS MAJEURS

- Assurer l'équité par un soutien universel aux familles et une aide accrue aux familles à faible revenu
- Faciliter la conciliation des responsabilités parentales et professionnelles
- Favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances



« Ces changements n'ont qu'un seul but : le mieux-être des familles québécoises et l'épanouissement des enfants, richesse de notre société. »

Pauline Marois,
23 janvier 1997

CONCILIER POUR L'AVENIR

La politique familiale permet :

- De concilier la famille, le travail ou les études
- D'accéder à des congés de maternité et des congés parentaux plus généreux
- D'étendre aux travailleuses et aux travailleurs autonomes ou ayant des horaires atypiques les programmes d'aide aux familles

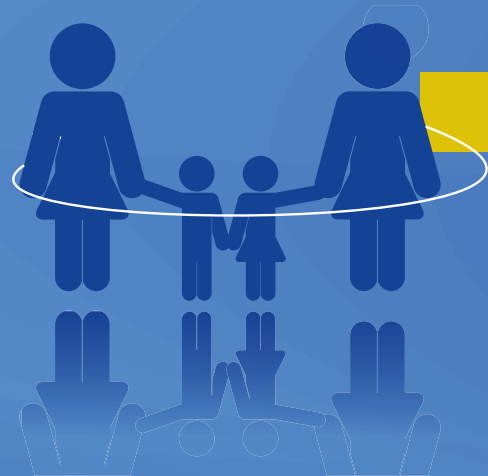
UNE RICHESSE POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Une politique rentable :

- Les études démontrent que chaque dollar investi dans la petite enfance rapporte environ 1,50 \$ en revenus fiscaux.
- Le gouvernement reconnaît que chaque dollar investi en santé et en petite enfance permet d'économiser jusqu'à 9 \$ pour les services de santé, sociaux et juridiques.

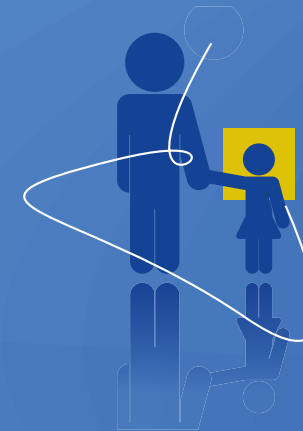
« Il y avait urgence pour le gouvernement de revoir ses programmes pour mieux les adapter aux mutations de la société québécoise et aux bouleversements du monde du travail. »

Pauline Marois,
23 janvier 1997



20^E ANNIVERSAIRE DE LA POLITIQUE FAMILIALE

La Centrale des syndicats du Québec déclare :



« Que le réseau public des services de garde, tant les CPE que les milieux familiaux régis et subventionnés, demeure un modèle à célébrer; que les principes d'accessibilité, d'universalité et de qualité doivent être remis au cœur des orientations gouvernementales en matière de famille et de petite enfance; qu'il est primordial de voir les services de garde publics comme le premier maillon de notre système d'éducation afin de favoriser l'égalité des chances;

Qu'il est essentiel de valoriser le travail des intervenantes qui contribuent chaque jour au développement des enfants et les outillent pour la vie; que le gouvernement doit donc reconnaître l'importance du travail exceptionnel qu'elles réalisent et tenir compte de leur expertise irremplaçable sur le terrain;

Qu'il faut continuer de promouvoir ce réseau qui fait la fierté de la société québécoise et lui donner les ressources financières et humaines adéquates; qu'investir en petite enfance, c'est un choix stratégique pour l'avenir du Québec; que c'est une question de volonté et un choix de société. Nous avons fait ce choix il y a 20 ans et nous devons poursuivre dans cette voie. »